

# LOISIRS

## BEAUMONT-LE-ROGER. Le Fil d'Ariane, une machine à danser

L'école de musique (Serquigny - Beaumont-le-Roger) invite le public au concert/bal de musiques métissées balkaniques et rocks du collectif « Le Fil d'Ariane » organisé par Julien Demézières, le samedi 4 février à 20 h dans la salle Robert Fort à Beaumont-le-Roger. Pour ceux qui le souhaitent, une initiation aux danses est proposée de 10 h 30 à 12 h (sans réservations). L'entrée du concert est libre et gratuite.

### Qui sont-ils ?

Né d'envies et d'un besoin de partage, grandissant dans l'énergie et la danse, « Le Fil d'Ariane » transmet les valeurs qui l'ont créé. Ces six musiciens vous raviront d'envolées virtuoses et d'éclats instrumentaux sur un fil tendu entre musique traditionnelle balkanique et attitude rock'n'roll. Voix, violon, mandoline, violoncelle, accordéon, guitare, flûte, percussions (Davul)



Six musiciens composent le groupe (photo lasaucebalkanique.fr)

groupe de scène qui comptabilise plus de 130 concerts depuis sa formation fin 2012.

tion, faisant de chaque concert une occasion de partage.

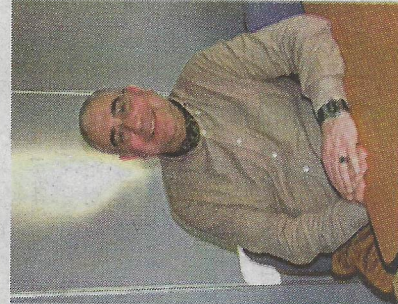
## BRIONNE. Le droit et la justice au Moyen-Âge

C'est dans le cadre de l'action Mouv'en Risle 2017, organisée par la DRAC, la municipalité et la structure intercommunale, que Gilles Malgrain, spécialiste du patrimoine Nnormand, matériel et immatériel, proposera une conférence sur le droit et la justice en Normandie au Moyen-Âge, vendredi 3 février à 18 heures.

Gilles Malgrain est depuis plus de trente ans avocat et fiscaliste en Droit des Affaires au barreau des Hauts-de-Seine et spécialiste du droit et de la fiscalité du Patrimoine et de l'Art. Il est aussi directeur associé de Totémique, agence de gestion et de préservation du patrimoine, spécialisée dans la mise en valeur de propriété foncière.

Normand d'origine, il est membre actif de plusieurs associations de patrimoine, dont l'Institut Art et Droit, l'association des Monuments et Sites de l'Eure (AMSE), bien connue et réputée pour son action dans la région, l'association des Amis d'Harcourt (AAH) ainsi que de la commission Patrimoine de l'Office du Tourisme de Brionne.

« Première fixée, dernière debout des coutumes de l'ancien temps, mais toujours



Gilles Malgrain.

applicable dans les îles anglo-normandes, la coutume de Normandie et ses institutions judiciaires font partie intégrante de notre patrimoine culturel. La tradition juridique normande a eu au Moyen-Âge, à l'époque des ducs de Normandie, une réputation de sérieux et d'efficacité qui rayonnait bien au-delà de ses frontières et qui en faisait une des régions les plus sûres de cette période », explique-t-il.

■ Conférence sur le droit et la justice en Normandie au Moyen-Âge, vendredi 3 février, à 18h, à la médiathèque de Brionne. Entrée libre et gratuite.